

# EVOLUTION : CHAPITRE 2

**PREMIÈRE CONTRIBUTION POUR UNE REFONDATION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE NOS SOCIÉTÉS**

---

PAR NICOLAS HULOT  
ET LE COMITÉ DE VEILLE ECOLOGIQUE

 [WWW.FNH.ORG](http://WWW.FNH.ORG)

---

**ÉVOLUTION : CHAPITRE 2**

**FONDATION  
NICOLAS  
HULOT**  
  
**POUR LA NATURE  
ET L'HOMME**

---

# PRÉAMBULE

La crise que nous traversons est globale. Si seules les dimensions financières et économiques sont le plus souvent mises en avant, il s'agit avant tout d'une crise de civilisation, d'une crise de modèle. La réponse est donc nécessairement complexe tant elle touche aux fondamentaux de nos sociétés. Le débat qui s'ouvre est un débat sur l'économie, sur la solidarité et le partage, mais aussi sur la démocratie, sur nos représentations, et enfin (et peut-être surtout) sur notre culture et nos valeurs.

Ce texte n'a pas vocation à être exhaustif, à apporter l'ensemble des réponses. Il propose de premiers principes directeurs pour refonder nos sociétés sur des bases plus saines et plus durables. La France et l'Union européenne pourraient s'en saisir, les mettre en œuvre sur leur territoire et les porter dans les instances internationales comme le G20 ou la conférence internationale sur le climat qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009. Ce texte est une contribution au débat et demande à être enrichi que ce soit dans le cadre des travaux de la Fondation ou grâce aux réactions et contributions extérieures.

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION - IL EST TEMPS D'OSER UN AUTRE MONDE ..... 4

- > Une crise systémique dont il faut traiter l'ensemble des dimensions et non les seuls aspects économiques et financiers
- > Penser le monde autrement : se poser les bonnes questions, se donner de nouveaux objectifs, remettre l'économie à sa juste place

**Le retour du Politique pour réguler l'économie et la mettre au service des êtres humains**

## EN FINIR AVEC LE CULTES DU PIB ET ADOPTER DE NOUVEAUX INDICATEURS ..... 9

### 1. La croissance du PIB est porteuse de désordres écologiques ..... 9

- > Le PIB ne mesure pas l'épuisement des ressources naturelles...  
...et nous pousse, au contraire, à les exploiter toujours davantage

### 2. Le PIB ne tient pas compte du bien-être ou du mal être social ..... 12

- > La croissance du PIB ne reflète ni la proportion de la population qui a consommé ni la composition et la qualité de cette consommation
- > La croissance du PIB peut s'accompagner de fortes inégalités
- > Frustration et dépendance
- > Le PIB ne reflète aucunement la cohésion sociale

### 3. Adopter un tableau de bord d'indicateurs pour piloter nos sociétés ..... 15

- > Pour cela, commençons par désacraliser le PIB...
- > ... et adoptons un tableau de bord d'indicateurs qui nous disent mieux l'état de notre planète et des sociétés humaines
- > Nous ne partons pas de rien

## RÉGULER L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ EN INTÉGRANT LES LIMITES DE NOTRE PLANÈTE . 17

### 1. Fonder les régulations sur de nouveaux principes pour que les acteurs économiques s'orientent vers la préservation du potentiel naturel de la Terre ..... 17

- > La nécessaire prise en compte des ressources naturelles par les acteurs économiques...
- > ... implique de fonder les régulations sur des principes nouveaux : le basculement des régulations, le découplage
- > Des exemples concrets de la mise en œuvre de ces nouveaux principes (fiscalité sur l'énergie, marché de droit dans le domaine de la pêche)

### 2. Réguler le commerce mondial : du libre-échange au juste échange ..... 23

- > L'accroissement des échanges poursuivis pour eux-mêmes est source d'instabilité
- > Subordonner les échanges à des principes supérieurs portant sur la préservation de l'environnement et le bien-être social

### 3. Redonner aux autorités publiques la capacité de financer les investissements de long terme ..... 25

- > Les mécanismes de marchés sont inefficaces pour financer les investissements de long terme que nécessite le développement durable
- > Pour redonner aux autorités publiques les moyens d'investir, il faut rééquilibrer la finance publique et la finance privée

## CONCLUSION - IMAGINER DEMAIN, UNE NÉCESSITÉ ..... 28

## LE COMITÉ DE VEILLE ÉCOLOGIQUE ..... 29

---

# INTRODUCTION

## IL EST TEMPS D'OSER UN AUTRE MONDE

Le monde est en crise et les fondements de l'organisation de nos sociétés se révèlent intenable. Nous savions déjà que notre modèle économique était insoutenable écologiquement tant il ignore et accentue la destruction du socle naturel dont il dépend ; insoutenable socialement tant la misère continue à côtoyer l'opulence en dépit de décennies de croissance. La crise financière a, désormais, démontré sa profonde instabilité intrinsèque : le système financier mondial a failli s'effondrer provoquant des drames en série. Tandis que les dogmes et des croyances qui régissent nos sociétés sont remis en question, des voix jusque-là inaudibles ont un espace pour exprimer des idées différentes. Il s'agit, maintenant, de les entendre et d'agir en conséquence.

### UNE CRISE SYSTÉMIQUE DONT IL FAUT TRAITER L'ENSEMBLE DES DIMENSIONS ET NON LES SEULS ASPECTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Pour commencer, il est important de ne pas réduire «la» crise à un aspect unique. Nous faisons face à une **crise systémique** dont les dimensions s'alimentent l'une l'autre. Pour ne prendre qu'un exemple, début 2008, des émeutes de la faim ont eu lieu simultanément dans de nombreux pays. Leurs causes étaient diverses et interconnectées : écologiques (conjoncture climatique, désertification, inondations), économiques (déstructuration des agricultures vivrières dans de nombreux pays liée notamment aux effets du commerce mondial, concurrence des agrocarburants), financières (spéculation sur les matières premières agricoles)...

### Une crise systémique car nous sommes interdépendants

Nous habitons un **monde global** où chaque culture est quotidiennement confrontée aux autres, où les conditions de vie de peuples entiers sont affectées par les décisions que prennent d'autres hommes à l'autre bout de la planète. C'est le cas des paysans du Sud qui souffrent des subventions octroyées aux agriculteurs européens par la Politique agricole commune et sont condamnés à quitter leurs terres par défaut de compétitivité sur le marché mondial. Sur notre planète, **tout se voit et tout se sait**. Les outils de communication (radio, télévision, téléphones portables, Internet) permettent à chacun, à chaque instant, à chaque endroit de la planète d'être au courant de ce que font les autres et de réagir en conséquence. Cette abolition des distances et du temps de diffusion des informations, amplifie le retentissement des événements et accélère leur déroulement. **L'opulence** des uns se mêle à **l'humiliation** et à la misère des autres alimentant la révolte sociale que les désordres écologiques mondiaux approfondiront encore.

## **Une crise systémique car ses diverses dimensions sont liées par une vision commune, «occidentale», du monde**

La civilisation «occidentale» moderne dont le mode d'organisation s'étend désormais à presque toute la planète repose sur des traits originaux. En premier lieu, elle est la seule parmi toutes les autres à avoir radicalement séparé les êtres humains de tous les autres êtres naturels ; ce que Philippe Descola appelle la «**naturalisation du monde**»<sup>1</sup>. En second lieu, les sociétés «occidentales» modernes sont les premières à s'être organisées pour **satisfaire les «besoins relatifs» des individus**, c'est-à-dire non pas seulement leurs besoins vitaux mais également leurs désirs, par définition infinis.<sup>2</sup> Cela mène d'ailleurs bien souvent à confondre les deux : les **désirs** deviennent des **besoins**.

Tel est le socle de notre civilisation : nous considérons la nature - les autres êtres vivants et leur milieu -, comme un stock de ressources maîtrisable et indéfiniment exploitable, grâce aux sciences et techniques, et ce dans le cadre du marché conçu comme le moyen de satisfaire des désirs individuels sans limites. Les individus eux-mêmes ne sont, de plus en plus, perçus qu'au travers du prisme économique : facteurs de production d'un côté, et de consommation de l'autre.

## **Les réponses à la crise pour l'instant envisagées sont partielles**

Jusqu'à présent, les Etats se sont mobilisés pour sauver les banques, pour mettre en œuvre des plans de relance, pour tenter d'encadrer les marchés financiers. Cela ne suffira pas. Se contenter de traiter les aspects économiques et financiers, c'est choisir une **fuite en avant** bien dangereuse. N'oublions pas que depuis le début des années 80, nous avons connu quatre crises financières aux répercussions mondiales<sup>3</sup> sans compter les dizaines de krachs régionaux. Les réponses apportées n'étaient donc pas les bonnes. Et pour cause ! Nous ne sortirons pas de la crise en traitant les **symptômes** et non les **causes** profondes. Nous sommes à la croisée des chemins : ne rien changer, nous «relancer» pour faire du neuf avec du vieux ne fonctionnera plus. Nous sommes déjà trop proches des limites physiques de notre planète pour que les vieilles recettes donnent encore des résultats. En cherchant à relancer, à sauver le système existant nous ferons, surtout, advenir plus vite les désordres écologiques aux conséquences sociales dramatiques. Il faut, aujourd'hui, véritablement **changer de modèle** et non se contenter de le corriger à la marge.

## **PENSER LE MONDE AUTREMENT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS, SE DONNER DE NOUVEAUX OBJECTIFS, REMETTRE L'ÉCONOMIE À SA JUSTE PLACE**

### **Quelle société voulons-nous ?**

La réponse à la crise passera nécessairement par une nouvelle façon de concevoir le monde et d'organiser les relations entre les hommes et avec les autres êtres vivants. Il faudra tenter de répondre à la question des **fins communes**. Quelle société voulons-nous ? Quels objectifs poursuivons-nous ? Quelles sont les valeurs communes qui doivent sous-tendre et structurer l'organisation sociale ? Nos sociétés ne devraient-elles pas avant tout rechercher les formes de **bien-être** souhaitées par les diverses populations et tout ce qui y concourt : la paix, la

1 – Par-delà nature et culture – Philippe Descola – Gallimard – 2005

2 – L'expression «besoins relatifs» est entendue au sens de Keynes. Voir page 12

3 – Krach boursier (octobre 1987), crise européenne des changes (1992-93), crises asiatique puis russe et brésilienne (1997-98), crise de la bulle Internet (2001-2002).

satisfaction des besoins vitaux de tous les habitants de la planète, la force du lien social, la réduction des inégalités, la préservation et l'enrichissement de la biodiversité, le maintien d'un environnement sain et d'un climat favorable aux civilisations ? Autant de questions à porter au débat pour que **les citoyens de la Terre se réapproprient leur avenir**. Autant d'objectifs porteurs de sens et pourtant aujourd'hui périphériques face à la toute puissance de l'économie et de son prisme exclusivement monétaire.

### **L'inversion des moyens et des fins : remettre l'économie à sa juste place**

A en croire les médias et les déclarations de maints politiques, les objectifs de nos sociétés semblent être de promouvoir la croissance économique, le commerce mondial, l'augmentation des cours de la bourse... Autrement dit, **les fins de nos sociétés sont assimilées aux moyens et objectifs économiques**. Les outils que nous avons construits pour organiser la répartition des ressources entre les hommes nous ont échappé et poursuivent aujourd'hui leurs propres fins en dehors des humains et du reste du vivant.

Nous ne nions pas les progrès réalisés depuis le début de la révolution industrielle. Nous sommes beaucoup plus à vivre plus longtemps ; nombre de maladies ont disparu ; la malnutrition et la faim ont reculé dans de nombreux pays ; les conditions de vie matérielles de centaines de millions d'hommes se sont améliorées pour atteindre des niveaux de confort inégalés dans l'histoire de l'humanité. Seulement, avec un peu de recul ce que nous appelons progrès prend une singulière allure. Au cours du dernier siècle, nous avons acquis la triste **capacité de nous auto-détruire**, que ce soit par la puissance des armes que nous avons conçues ou par la surexploitation et la destruction du socle naturel dont nous dépendons. Nous avons accru les risques pesant sur nos sociétés tout en contractant une **dette écologique** qui se manifeste déjà par la réduction de la surface habitable de notre planète.

## **LE RETOUR DU POLITIQUE POUR RÉGULER L'ÉCONOMIE ET LA METTRE AU SERVICE DES ÊTRES HUMAINS**

Le phénomène d'**autonomisation de l'économie** s'est accéléré depuis le début de la révolution néo-libérale dans les années soixante-dix. **Les Etats** à qui il revient en principe d'orienter l'outil économique, de lui donner un cadre pour qu'il serve les hommes **ont abdicqué leur rôle au profit des marchés**. Les maîtres mot d'alors (laisser faire, dérégulation, ouverture des frontières, marchés libres, maîtrise budgétaire, réduction des déficits publics...) correspondent de fait à une dépossession des principaux instruments dont disposent les autorités publiques pour encadrer l'économie.

**La crise** que nous traversons met en évidence les défauts de cette pensée dominante. Elle **consacre également le retour du Politique**. Sans l'intervention des Etats, le système bancaire et assurantiel mondial se serait effondré générant très rapidement de multiples conflits sociaux allant jusqu'à des risques de guerres civiles et probablement militaires comme dans les années trente. Certaines idées inenvisageables il y a peu sont aujourd'hui mises en œuvre. Ainsi en est-il, par exemple de la mise en place d'un salaire maximum aux Etats-Unis<sup>4</sup> ou de la nationalisation des banques en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

Il n'est, cependant, pas sûr que les contradictions théoriques mises en évidence par la crise

<sup>4</sup> – Dans les banques recapitalisées par l'Etat.

actuelle donnent lieu à de véritables changements. Alors que le système né de la révolution néo-libérale prône le désengagement des Etats, il a paradoxalement, régulièrement été sauvé par leur intervention ! La recapitalisation des grandes banques par des fonds publics et les quelques limites imposées aux marchés financiers n'empêcheront pas la machine de repartir comme avant.

Cette crise pourrait, néanmoins, constituer une occasion de rebattre les cartes. Il faut, aujourd'hui, remettre **l'économie** à sa juste place : un **moyen au service des êtres humains et des autres êtres vivants** dont nous dépendons. Cela passe par la réaffirmation de la légitimité des autorités publiques (locales, nationales, voire supranationales) à **réguler l'économie** afin de garantir **l'intérêt général**. Cet appel à un Etat régulateur ne signifie pas un retour à une économie administrée, fortement bureaucratique. Le rôle des autres autorités publiques n'est pas de tout gérer, de tout contrôler mais de **fixer un cadre** dans lequel les acteurs économiques peuvent évoluer librement.

### **L'Etat garant de l'intérêt général sous contrôle de la société civile**

La recherche de l'intérêt général est consubstantielle à toute forme de société, ne serait-ce que sous la forme minimale de la préservation de son existence et de celle de ses membres. L'Etat a pour première mission de veiller à ce que les conflits qui surgissent au sein de la société n'entraînent pas son implosion tout en contenant les dangers extérieurs. Il doit également veiller à la **hiérarchie des fins**, la fin suprême étant le bien-être des citoyens. Aucune strate, aucun secteur, aucune activité (au sein) de la société civile ne devrait devenir une fin en soi. Cela vaut pour les mécanismes du marché, l'accroissement du PIB, ou même la science...

Si l'Etat est le garant de l'intérêt général, la hiérarchie des fins ne peut émerger que de la société elle-même, de **l'ensemble des citoyens**. Seules les démocraties sont en mesure de faire survenir, par le biais de **l'éducation** et du **débat public**, cette **vision partagée** des fins que se donne une société. Seules les démocraties, malgré leurs imperfections, seront à même d'assurer que les différentes composantes de la société participent au débat et qu'aucune n'est laissée pour compte.

### **Mettre en place des régulations intégrant la réalité d'une planète surexploitée**

Pour préserver l'intérêt général, l'Etat doit **se projeter** sur le long terme. Il doit **anticiper** et **prévenir** des dégradations futures et irréversibles et donc soutenir des contraintes aujourd'hui au nom du futur. C'est désormais d'autant plus important que les principes régissant l'organisation de nos sociétés ont été conçus sur une planète différente de celle qui nous accueille aujourd'hui. A la perception d'un monde sans limites, aux ressources quasi inépuisables s'est substituée la réalité d'une planète habitée par presque sept milliards d'êtres humains, dont le climat change, dont la diversité du vivant se réduit à un rythme accéléré, dont les ressources minérales et fossiles s'épuisent... Une planète dont nous percevons désormais les **limites** et qui devient trop étroite pour continuer ainsi.

C'est pourquoi, s'il est essentiel que la sphère politique déterminée par les choix démocratiques reprenne le contrôle de la marche du monde, il lui faudra également assumer de porter un difficile message. Le monde va changer, profondément, que nous le choissions ou que cela s'impose à nous. Pour anticiper et non subir ce changement, les Etats devront instaurer de **nouvelles régulations**, de **nouvelles contraintes** intégrant les limites de notre planète.

## Allier la régulation globale et le débat local

Les démocraties actuelles seront-elles en mesure de mettre en œuvre les régulations, les contraintes que demande la nouvelle donne planétaire ? La temporalité démocratique, rythmée par les échéances électorales, est aujourd'hui focalisée sur le court terme. La réponse aux défis de ce siècle passe, en revanche, par la capacité à se projeter dans l'avenir à intégrer la **prise en compte des enjeux de long terme** dans les décisions présentes. Comment réformer les démocraties pour qu'elles soient à même de prendre en compte cela ? Par ailleurs, le rythme des bouleversements écologiques, l'ampleur de la crise économique et de la révolte sociale qui couve au niveau planétaire nous laissent **peu de temps**. C'est là que réside la complexité de la situation présente. D'un côté, imposer des limites, des contraintes contre la volonté de la majorité ne peut mener qu'à la dictature. De l'autre, il est trop tard pour attendre que l'éducation ou le débat public amènent, seuls, l'**acceptation des contraintes** qu'appelle le long terme.

C'est pourquoi, l'exercice à venir de la démocratie devra mêler étroitement **débat public** et **contraintes assumées**. Pour cela, une utilisation adéquate des **différentes échelles d'action** des autorités publiques (locale, nationale, supra-nationale) pourrait constituer une piste. Plus les autorités publiques seraient proches du citoyen, plus elles seraient en mesure de le faire adhérer à ses politiques, de le faire évoluer et de faire émerger des aspirations communes. Plus elles en seraient éloignées, plus elles pourraient s'affranchir de la pression des intérêts particuliers et de court terme pour définir et garantir la mise en œuvre des **grandes orientations** et des **nouvelles règles** que nécessite le long terme.

## La nécessité d'une régulation mondiale

Ces règles communes à l'échelle globale sont d'autant plus importantes que les peuples de la Terre sont devenus très **interdépendants**. Les conséquences des processus naturels que nous avons altérés sont bien trop importantes, pour qu'une région, un Etat, une société puissent se sauver seuls. Ne pas trouver de **solutions communes** c'est laisser des régions entières sombrer dans le chaos. Cela se retournera forcément contre les sociétés qui se sont repliées sur elles-mêmes (migrations, Etats sécuritaires...). Cette interdépendance constitue un risque mais également une **opportunité** de reconstruire le système mondial sur des valeurs nouvelles, car elle appelle la **solidarité** : nous sortirons de la crise **tous ensemble** ou **pas du tout**. C'est aussi l'occasion de prendre conscience et d'affirmer que cette interdépendance ne lie pas seulement les humains entre eux, les sociétés entre elles, mais également les êtres humains aux autres espèces vivantes.

---

# en Finir avec le Culte du PIB<sup>5</sup> et adopter de nouveaux indicateurs

Depuis 50 ans, l'objectif de croissance économique fait figure de leitmotiv. Omniprésent dans les médias, les discours politiques, économiques et sociaux, il est une **illustration de l'inversion des moyens et des fins**. Mais de quoi s'agit-il exactement ? De la croissance du PIB, indicateur qui tient lieu de boussole à nos sociétés. Nous vivons, aujourd'hui, les yeux rivés sur le PIB comme si sa croissance était seule à même de résoudre tous nos maux : faire reculer le chômage, cesser la violence, sortir les gens de la pauvreté, permettre à chacun de réaliser ses désirs... Nous avons transformé cet **outil** économique en **objectif ultime** vers lequel nous sommes tous censés tendre.

Pourtant, les lacunes du PIB et donc de l'impératif de croissance sont aujourd'hui bien connues.<sup>6</sup> Il est, en effet, porteur de **désordres écologiques** et peut s'accompagner d'un **mal être social** fort.

## QUE MESURE LE PIB ?

Construit au lendemain de la seconde guerre mondiale, le PIB est de façon simplifiée la somme des valeurs marchandes (très exactement : des valeurs ajoutées) de toutes les productions annuelles de biens et de services dans un pays, à laquelle on ajoute un montant égal au coût de production des services non marchands fournis par les administrations (l'enseignement, la santé...)<sup>7</sup>

## 1. LA CROISSANCE DU PIB EST PORTEUSE DE DÉSORDRES ÉCOLOGIQUES

### **Le PIB ne mesure pas l'épuisement des ressources naturelles...**

Selon les critères économiques, un pays riche est un pays au PIB élevé. Cet indicateur ne mesure, pourtant, que les flux monétaires générés par la production et l'échange marchands de biens et services et ne prend guère en compte la dilapidation du patrimoine naturel.

---

5 Produit intérieur brut

6 Retrouver des éléments bibliographiques sur ce sujet page 16

7 Voir l'article Au-delà du PIB, quelles mesures alternatives ? Jean Gadrey – La jaune et la rouge – sept. 07

Au-delà du seul aspect financier, la richesse d'un être humain c'est aussi sa santé, ses connaissances, ses savoirs-faire, sa culture, les liens qu'il développe avec les autres. Point trace de tout cela dans le PIB : **notre système économique a réduit la notion de richesse à une dimension bien étroite !**

En **matière écologique**, cela se révèle **destructeur**. Nul ne saurait nier qu'un climat stable et adapté aux êtres humains, que l'eau, l'air, les sols, la diversité du vivant, les services écologiques<sup>8</sup> que nous retirons du fonctionnement des écosystèmes constituent des richesses qui forment la base même de notre économie, son **socle matériel**. Pourtant, nos outils économiques, le PIB en tête, ne les prennent pas en compte et cela pour deux raisons essentielles. En premier lieu, au moment où notre système économique s'est construit, les ressources naturelles étaient considérées comme infinies. Nul besoin donc de chercher à les comptabiliser. En second lieu, le PIB ne comptabilise que ce qui est appropriable et échangé, or de très nombreux **biens** sont immédiatement **collectifs** (air, eau, diversité des êtres vivants, services écologiques...), c'est-à-dire **utiles à tous** sans nécessairement être appropriables par une personne ou un groupe d'individus, et donc susceptibles de faire l'objet d'une transaction. Dans ce cas, ils **comptent pour rien** et cela même s'ils constituent les bases **conditions de notre survie...**

Ainsi, les stocks de **ressources** renouvelables ou non (énergies, minerais, biomasse...), les **services** que nous tirons des **écosystèmes** (pollinisation des plantes par les abeilles, épuration de l'eau et de l'air par les plantes et les micro-organismes...) sont considérés comme **gratuits**. Notre indicateur phare considérant la nature comme gratuite, n'est donc pas à même de nous alerter quand ce patrimoine collectif se dégrade voire disparaît (cf. exemple en encadré).

#### UN EXEMPLE DE L'AVEUGLEMENT DE NOS INDICATEURS ÉCONOMIQUES : LA PÊCHE DE LA MORUE

Pendant des décennies, la pêche de la morue au large de Terre-Neuve a engendré une comptabilité positive que ce soit pour les acteurs économiques concernés ou pour la «richesse» nationale mesurée par le PIB. Fabrication de navires et d'engins de pêche, revenus des pêcheurs, des vendeurs et transformateurs de poisson, des fabricants de boîtes de conserve, puis de camions frigorifiques et d'étals de poissonnerie ont nourri la croissance économique jusqu'à ce que le «stock» de morue soit épuisé. Toutes ces activités se sont, alors, effondrées, privant de ressources ceux qui en dépendaient<sup>9</sup> et conduisant les autorités publiques à engager des sommes importantes pour aider les professionnels concernés à se reconvertir. Ainsi, le problème de la **surexploitation des stocks** n'a été que trop tardivement rendu visible par les outils économiques. La diminution du stock a constitué un **appauvrissement non comptabilisé**. Notons, par ailleurs, que malgré l'arrêt de la pêche de la morue dans cette région, les stocks ne se sont toujours pas reconstitués démontrant ainsi qu'il ne suffit pas d'arrêter une activité pour que la ressource se restaure rapidement.

8 – Pour en savoir plus sur les services écologiques voir page 18

9 – En 1990, 110 000 emplois liés à l'industrie de la pêche ont ainsi disparu et en 1992, 40 000 emplois de plus dont 10 000 pêcheurs.

### **...et nous pousse, au contraire, à les exploiter toujours davantage**

Non seulement le PIB ne rend pas compte de la dégradation et de la destruction des ressources naturelles, mais en plus il nous pousse à les exploiter toujours plus. Cette destruction des ressources naturelles par l'économie est, en fait, comptabilisée positivement dans le PIB, soit parce qu'elle permet de nouvelles productions soit parce qu'elle engendre des coûts de réparation.

### **Pour que le PIB s'accroisse, il faut vendre plus et donc produire et consommer davantage or tout cela repose sur l'utilisation de ressources naturelles.**

En ce début de siècle, nous commençons à percevoir que ces ressources ne sont pas infinies parce qu'elles sont non renouvelables (énergies fossiles, minerais...) ou qu'elles se renouvellent trop lentement par rapport à ce que nous prélevons (ressources halieutiques, sols, eau douce, forêts...). Vouloir 3 % de production en plus chaque année c'est croire que les quantités de matières premières, à partir desquelles nous nous déplaçons, nous nous chauffons, nous fabriquons nos produits, nos maisons et nos infrastructures, sont en quantité infinie. Nos outils économiques nous incitent à nous comporter comme des flambeurs qui, au lieu de se contenter des intérêts, puisent dans leur capital jusqu'à épuisement.

### **Du point de vue du PIB, il vaut mieux réparer que prévenir !**

De nombreux phénomènes néfastes (pollutions, accidents, catastrophes naturelles, etc.) font croître le PIB par les coûts de réparation qu'ils engendrent : dépolluer les plages suite aux marées noires, les sols suite aux pollutions chimiques, construire des stations d'épuration, construire des digues pour se protéger des eaux suite à la destruction des écosystèmes côtiers protecteurs (mangroves, coraux)... Ce qui est valable pour les ressources naturelles vaut aussi pour notre santé : mieux vaut tomber malade, avoir recours aux médecins et consommer des médicaments qu'adopter un mode de vie sain et rester en bonne santé. Ainsi, une grande partie de notre «richesse», au sens très étroit du terme, est issue du fait que **le PIB compte en positif les services destinés à réparer les dégâts de la croissance.**

Un premier constat s'impose. **Tout n'est pas réparable.** Si certains services rendus par les écosystèmes peuvent être reconstitués artificiellement (l'épuration de l'eau par exemple cf. encadré), ce n'est pas le cas pour la plupart d'entre eux.

### **REMPLENER LA PURIFICATION NATURELLE DE L'EAU PAR DES STATIONS D'ÉPURATION ACCROÎT LE PIB**

La qualité de l'eau que nous puisons dans les nappes phréatiques est liée aux processus biologiques impliquant plantes et micro-organismes ainsi qu'à l'occupation des sols et aux activités développées sur les bassins versants qui alimentent les nappes souterraines. Du point de vue de la croissance du PIB, il vaut mieux développer sur ces terres des activités économiques même polluantes plutôt qu'une agriculture respectueuse de l'environnement ou pire un entretien non directement productif du territoire. Si la qualité de l'eau se dégrade c'est toujours bon pour le PIB puisqu'il sera nécessaire de construire une station d'épuration pour rendre l'eau potable. Sa construction et son fonctionnement généreront des flux monétaires accroissant le PIB aux frais des populations qui consomment cette eau.

Impossible, par exemple, de remplacer la stabilité du climat pourtant essentielle à la survie humaine. Deuxième constat. Ceux qui payent la réparation des dégâts ne sont pas toujours ceux qui en sont responsables. De nombreuses pollutions se diffusent bien au-delà des lieux de leur émission. Les populations qui les supportent doivent alors avoir les moyens d'investir dans l'activité économique de dépollution. Si ce n'est pas le cas, ils n'ont d'autre choix que la **subir**.

Enfin, n'oublions pas que si nous avons, un instant, eu l'illusion de dominer ce que nous appelons la nature, cet instant risque d'apparaître fort éphémère aux yeux de l'histoire. Répétons-le : notre **économie** repose sur un **socle écologique, matériel et vivant** dont nous commençons aujourd'hui à percevoir les limites. **Sans ce socle, point de PIB**. Quand viendra le jour où les coûts engendrés par la réparation des désordres écologiques seront trop importants pour l'économie des hommes, le PIB se mettra alors inéluctablement à décroître. Des études économiques récentes<sup>10</sup> nous ont montré que la déstabilisation du climat et la destruction des écosystèmes finiront par nous **coûter beaucoup plus** que ce que nous pourrions assumer. Ne faut-il pas avant cela changer de trajectoire et ce d'autant plus que la croissance du PIB n'apporte aucune garantie de bien-être social ?

## 2. LE PIB NE TIENT PAS COMPTE DU BIEN-ÊTRE OU DU MAL ÊTRE SOCIAL

**La croissance du PIB ne reflète ni la proportion de la population qui a consommé ni la composition et la qualité de cette consommation.**

En préalable, rappelons que l'économie ne fait pas de distinction entre les **«besoins absolus»**, ceux qui conditionnent notre survie, et les **«besoins relatifs»** c'est-à-dire les désirs. Elle n'a pas vocation à satisfaire les uns plutôt que les autres. Peu importe au PIB que les biens et services échangés combleront les besoins vitaux des populations ou soient socialement peu utiles (emballages toujours plus attractifs, multiplication des produits jetables...) voire destructeurs (cigarette, armement...). L'important c'est qu'il y en ait toujours davantage.

### BESOINS ABSOLUS ET BESOINS RELATIFS

Dans un article paru en 1930,<sup>11</sup> l'économiste J.-M. Keynes introduisait une distinction entre «les besoins absolus, en ce sens que nous les éprouvons quelle que soit la situation de nos semblables» et «les besoins relatifs, en ce sens que nous ne les éprouvons que si leur satisfaction nous procure une sensation de supériorité vis-à-vis de nos semblables». Les «besoins absolus» sont les **besoins vitaux**, ceux qui conditionnent notre survie tandis que les «besoins relatifs» sont en fait nos **désirs**. L'absence de distinction entre les deux est au cœur de notre système économique. Elle en constitue même l'un des principaux ressorts. En effet, les «besoins absolus» (respirer, manger, boire, se protéger du chaud et du froid) sont par nature **satiabiles**. Une fois comblés, la machine économique aurait pour seule fonction de répondre à l'augmentation de la population. Les «besoins relatifs», les désirs sont, au contraire, **infinis** et incitent à **accroître constamment la production et la consommation** et alimentent, ainsi, la machine économique.

10 – Rapport Stern sur l'économie du changement climatique – remis au Premier ministre et au Chancelier anglais en octobre 2006. [http://www.hm-treasury.gov.uk/sternreview\\_index.htm](http://www.hm-treasury.gov.uk/sternreview_index.htm) • L'économie des écosystèmes et de la biodiversité - Etude commandée par la Commission européenne et le gouvernement allemand. Le rapport d'étape de cette étude dirigée par Pavan Sukhdev est paru en mai 2008. [http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/index_en.htm)

11 – Perspectives économiques pour nos petits-enfants – J.-M. Keynes – 1930

A cela, il faut ajouter que le PIB ne peut croître que si les biens et services produits font l'objet d'échanges marchands. La machine économique s'orientera donc avant tout vers la satisfaction des besoins des populations solvables, celles qui ont les moyens de payer. L'exemple du secteur pharmaceutique et médical est sur ce point éclairant. La recherche médicale et la production de médicaments s'orientent, aujourd'hui, majoritairement vers les maladies des populations riches et non vers celles qui font le plus de morts sur la planète (en particulier dans les pays du Sud). C'est ainsi que des maladies telle la lèpre font encore des victimes malgré l'existence de solutions. De même, les centaines de millions de personnes qui souffrent encore de la faim dans le monde sont privées de nourriture parce que les céréales et les protéines que nous produisons en quantité suffisante pour nourrir le monde sont destinées en premier lieu à satisfaire la demande solvable des usines produisant des aliments pour le bétail ou des agrocarburants pour les populations disposant des revenus suffisants.

### La croissance du PIB peut s'accompagner de fortes inégalités

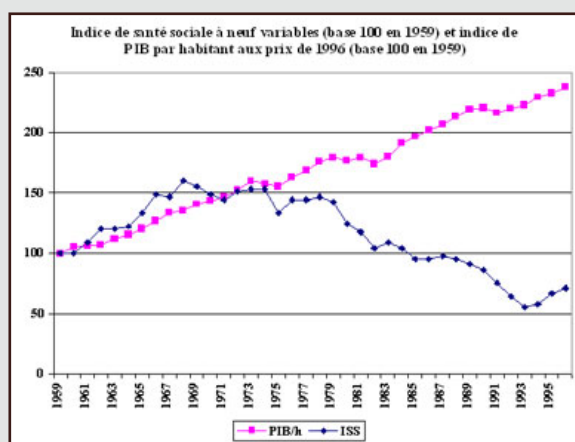
Le rapport 2003 du PNUD<sup>12</sup> relevait ainsi que les 1% les plus riches de la population mondiale avaient un revenu équivalent aux 57% les plus pauvres. Au cours des dernières décennies, la croissance mondiale s'est même accompagnée d'une augmentation des inégalités.<sup>13</sup> Ce qui est vrai au niveau global, l'est aussi à l'intérieur des pays. Une publication récente de la Banque Mondiale<sup>14</sup> souligne, par exemple, que les inégalités se sont accrues en Chine depuis les années 80 malgré une croissance annuelle de près de 9% par an.

De plus, les inégalités ne se limitent pas aux seules différences de revenus. Quand certains ont accès chaque jour à davantage de biens, de confort, de mobilité, des centaines de millions de personnes souffrent encore de la faim ou n'ont accès ni à l'eau potable, ni à l'électricité. L'accès aux services de santé, à l'éducation, la couverture des risques sont également à prendre en compte. Le graphique ci-après montre, par exemple, comment l'indice de santé sociale américain s'est décollé du PIB par habitant au début des années 70. Depuis lors, il baisse, à mesure que le PIB s'accroît.

#### L'INDICE DE SANTÉ SOCIALE (ISS) AUX ETATS-UNIS

Cet indicateur social synthétique est calculé à partir de 16 variables associées à 5 catégories d'âge. On y trouve des critères de santé, d'éducation, de chômage, de pauvreté et d'inégalités, d'accidents et de risques divers. Pour chacune des 16 variables, une note entre 0 et 100 est attribuée : 0 pour la plus mauvaise valeur atteinte au cours de la période de construction de l'indice (en général deux ou trois décennies), et 100 pour la meilleure. La valeur de l'ISS pour l'année concernée est ensuite obtenue en faisant la moyenne des différentes notes. Depuis les années 70, l'ISS diminue alors que le PIB par habitant s'accroît.

Source : Graphique publié en 1996 dans la revue Challenge par M. et M.-L. Miringoff (1999)



12 – Rapport mondial sur le développement humain 2003 - Programme des Nations unies pour le développement

13 – Rapport sur la situation sociale dans le monde en 2005 : la crise de l'inégalité – publié par l'Organisation des Nations unies en août 2005

14 – Dancing with Giants: China, India, and the Global Economy, edited by L. Alan Winters and Shahid Yusuf, World Bank, 2007. Chapter 6.

Il est vrai qu'en dépit de cette augmentation des inégalités, le nombre de personnes ayant accès à davantage de confort matériel s'est accru. La croissance de la consommation mondiale que nous avons connue n'aurait, en effet, pas été possible si elle n'avait bénéficié qu'aux plus riches. Seulement, il ne faut pas oublier qu'un autre facteur a tiré la croissance de la consommation mondiale et c'est là une des particularités de l'histoire économique récente. Une grande partie de la consommation des ménages (en particulier dans les pays riches) a été soutenue, non par l'augmentation proportionnelle de leurs revenus, mais par une **augmentation sans précédent** de leur **endettement**. Le recours massif au crédit des ménages des pays occidentaux a été l'un des facteurs de la croissance mondiale. C'est aussi l'une des causes de la crise financière et économique actuelle.

### **Frustration et dépendance**

Ainsi, la croissance du PIB peut s'accompagner de mal être social parce qu'elle laisse dans la **misère** une grande partie de la population. D'autre part, produire et consommer toujours plus, c'est également être soumis à une **frustration permanente**, frustration qui peut rapidement se transformer en colère. Parallèlement au PIB, croît le nombre de choses que nous ne pouvons obtenir. C'est vrai pour les citoyens des pays du Nord et encore plus pour ceux des pays du Sud. D'autant plus vrai dans un monde où la télévision et Internet permettent à la majorité de savoir à quoi elle n'a pas droit ; dans un monde où des centaines de milliards de dollars sont dépensés chaque année en publicité pour faire miroiter ce que la majorité ne pourra jamais obtenir.

Cette frustration est aussi le reflet de nos **addictions**, de notre **dépendance**. Dépendance à la consommation toujours renouvelée de produits de plus en plus éphémères ; dépendance au regard des autres : il nous faut avoir plus, avoir mieux que l'autre pour exister socialement. Dépendances dangereuses car elles reposent sur un socle naturel qui s'amenuise. Les sociétés « riches » dépendent tellement de l'énergie qu'un **sevrage abrupt** se solderait en quelques semaines par des millions de morts ne serait-ce que parce que les usines qui rendent notre eau potable ne fonctionneraient plus, sans oublier la chaîne du froid et le transport nécessaire pour apporter la nourriture dans les villes.

### **Le PIB ne reflète aucunement la cohésion sociale**

Enfin, le PIB est porteur de **mal être social** car il compte pour rien certaines des activités humaines source de lien et de cohésion sociale. C'est le cas, en particulier, de toutes les activités que l'on fait soi-même ou pour les autres sans échanges monétaires. Pour accroître le PIB, mieux vaudrait remplacer les milliers de bénévoles des associations par des salariés ; mettre les enfants à la crèche et les grands-parents en maison de retraite que de faire garder les premiers par les seconds ; acheter des repas tout prêts plutôt que de préparer soi-même de bons petits plats ; payer des cours particuliers à ses enfants plutôt que de les aider à réviser le soir. Compter pour rien le **travail domestique** ou **bénévole** revient à le **dévaloriser**.

### 3. ADOPTER UN TABLEAU DE BORD D'INDICATEURS POUR PILOTER NOS SOCIÉTÉS

Confrontés à ces critiques, les comptes nationaux et les économistes apportent une réponse simple : le PIB n'a pas été conçu pour mesurer le bien-être des êtres humains. Si certains assimilent la croissance économique à celle du bien-être, le PIB n'en est pas responsable. Certes, l'outil n'est pas coupable des dérives médiatiques et de la vénération politique dont il est l'objet. Il n'en reste pas moins le **symbole** très concret des **dérives de nos sociétés** qui ont fait de l'économie une fin, oubliant qu'elle ne constitue qu'un **moyen** d'organiser la répartition des ressources entre les hommes. Un moyen et non une fin. Un outil, qu'il s'agit aujourd'hui de transformer car il ne répond pas aux vrais besoins des êtres humains. Parce que notre système économique s'oriente principalement vers la satisfaction des désirs de ceux qui en ont les moyens **laissant de côté la majorité de la population mondiale** ; parce qu'il nous pousse à **détruire toujours plus et toujours plus vite** notre **patrimoine naturel**, sans nous alerter du danger que cela représente, il est aujourd'hui urgent de le remettre à sa juste place.

#### **Pour cela, commençons par désacraliser le PIB...**

Le PIB ne doit plus nous servir de référence absolue. Il faut le remettre à sa véritable place, limitée, à celle de mesure de l'activité marchande. Il ne s'agit donc pas de prôner sa décroissance car **parler de décroissance c'est donner trop d'importance au PIB**, au système tel qu'il fonctionne aujourd'hui. C'est garder cet indicateur au centre de nos réflexions.

#### **... et adoptons un tableau de bord d'indicateurs qui nous disent mieux l'état de la planète et des sociétés humaines**

Il nous faut, aujourd'hui, placer au centre de l'organisation de nos sociétés **d'autres indicateurs, d'autres outils de pilotage** qui nous disent mieux l'état de notre planète et des sociétés humaines :

- > Des indicateurs cherchant à refléter le **bien-être social**, mettant en avant la satisfaction des besoins essentiels de tous les êtres humains, la réduction des inégalités, la cohésion de nos sociétés.
- > Des **indicateurs écologiques** nous alertant sur l'état de notre planète avec d'un côté des indicateurs de patrimoine, et de l'autre des indicateurs d'empreinte ou de détérioration de ce patrimoine reposant sur des données physiques (empreinte carbone, empreinte eau, empreinte biodiversité...).
- > Des **indicateurs d'activité** (chômage, temps travaillés, taux d'emploi des capacités productives, hausse des prix) qui permettent aux pouvoirs publics de piloter l'économie

#### **Nous ne partons pas de rien**

De nombreuses recherches et expérimentations sur les indicateurs alternatifs ont vu le jour depuis les années soixante-dix. Cependant, aucun indicateur n'a, pour l'instant, le poids, la valeur symbolique du PIB. Si certains signaux sont encourageants tels la conférence «Au-delà du PIB» avec l'OCDE ou le lancement de travaux officiels sur ce sujet en France (la commission Stiglitz, le rapport du CESE<sup>15</sup>), le virage est loin d'être pris. L'objectif affiché du G20 d'avril 2009 restait le retour à la croissance prévue pour 2010. Il s'agit maintenant de **choisir les indicateurs du monde de demain** et de les porter au niveau national et international.

<sup>15</sup> – Conseil économique, social et environnemental.

## EN SAVOIR PLUS SUR LES CRITIQUES DU PIB ET LES NOUVEAUX INDICATEURS

### Livres :

- > **Les nouveaux indicateurs de richesse** - Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice - Editions La Découverte, Collection «Repères» - 2005
- > **Au-delà du PIB** – Dominique Meda – Éditions Champs Actuels – Flammarion - 2008

### Initiatives institutionnelles :

- > Depuis 1990, le Programme des Nations unies pour le Développement publie un rapport annuel sur le développement humain contenant une batterie d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux dont le plus connu est l'IDH (Indicateur de développement humain). <http://hdr.undp.org/fr/rapports/>
- > Le site de la conférence «Au delà du PIB» : <http://www.beyond-gdp.eu/fr>  
Organisée fin 2007 par l'OCDE, le Parlement européen, le Club de Rome et le WWF, cette conférence est intéressante par les partenaires qu'elle a réunis, l'OCDE en particulier, révélant une sensibilité nouvelle des acteurs institutionnels et économiques à ces sujets.
- > La Commission Stiglitz de «*Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social*». Début 2008, le président de la République française a confié à deux prix Nobel une mission pour élaborer de nouveaux indicateurs de richesse. Le rapport provisoire est paru en juin 2008 et consultable en ligne. <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/>
- > Les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique – Rapport du Conseil économique, social et environnemental paru en mai 2009. <http://www.conseil-economique-et-social.fr/>

### Initiatives provenant de la société civile :

- > **Le Collectif FAIR** (Forum pour d'autres indicateurs de richesse) s'est constitué en réponse au lancement de la Commission Stiglitz. Il regroupe des chercheurs et des associations réfléchissant à la question des indicateurs. Il a pour première ambition d'amorcer un dialogue avec la Commission afin que le rapport final ne reflète pas uniquement les réflexions des experts mais intègre la société civile. En effet, s'il s'agit de choisir de nouveaux outils de pilotage, il est important que les acteurs de la société civile participent à leur définition. <http://www.idies.org/index.php?category/FAIR>
- > **Le blog de Jean Gadrey**. Economiste travaillant notamment sur les indicateurs, il est membre de la commission Stiglitz et du collectif FAIR. <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/>

---

# RÉGULER L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ EN INTÉGRANT LES LIMITES DE NOTRE PLANÈTE

Après 30 ans de «libéralisation», le capitalisme a failli succomber à sa financiarisation. L'ampleur de la crise financière suffit à démontrer les **insuffisances du modèle actuel**. Nous avons cru l'économie de marché capable de s'autoréguler : l'erreur est manifeste.

Il faut, aujourd'hui, réaffirmer la **légitimité des Etats à réguler l'économie pour garantir l'intérêt général**. Pour cela, ils doivent retrouver la maîtrise des instruments de régulation (monnaie, normes, règlements, budget, fiscalité et prélèvements obligatoires) grâce auxquels ils peuvent orienter le comportement des acteurs. Cet appel à un Etat régulateur ne signifie pas un retour à une économie administrée, bureaucratique. Le rôle des autorités publiques n'est pas de tout gérer, de tout contrôler. Simplement, les marchés et les acteurs économiques ont besoin d'un **cadre** qui ne peut être **défini** que **collectivement** pour que **l'intérêt général** soit préservé. Pour ne prendre qu'un exemple : nombre de pollutions provenant des fumées, des déchets ou des eaux usées peuvent être traitées avant la sortie de l'usine. Cependant, le traitement de ces pollutions représente un coût : l'entreprise ne sera incitée à dépolluer que si une règle générale impose de le faire.

Le cadre défini par l'Etat doit, par ailleurs, aujourd'hui tenir compte des données nouvelles du monde. La complexité extrême de nos sociétés, la puissance des technologies, celle des lieux de pouvoir économiques, les menaces qui pèsent sur les biens communs environnementaux (stabilité du climat, bon état des écosystèmes et des services écologiques...), exigent de fonder les outils de régulation retrouvés des Etats sur des principes nouveaux, faute desquels la défense de l'intérêt général ne saurait plus être assurée.

## 1. FONDER LES RÉGULATIONS SUR DE NOUVEAUX PRINCIPES POUR QUE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES S'ORIENTENT VERS LA PRÉSERVATION DU POTENTIEL NATUREL DE LA TERRE

### **La nécessaire prise en compte des ressources naturelles par les acteurs économiques...**

Comme nous l'avons expliqué dans la partie précédente, nos outils économiques ne prennent pas en compte les **ressources naturelles**. Nous utilisons de l'eau, des sols, des métaux, de l'énergie mais le prix de la constitution de ces ressources n'apparaît jamais sur nos factures. Nous payons uniquement le travail et les rentes liées à leur extraction, leur transport, leur transformation, leur commercialisation, au marketing, à la publicité, mais **jamais le prix de la quantité de ressources utilisées**, c'est-à-dire, *in fine*, celui de leur rareté que notre utilisation accentue. Nous bénéficions, par ailleurs, de nombreux services du fait même du fonctionnement des écosystèmes. Ces **services écologiques**, pour la plupart **vitaux**, **n'ont pas de prix en soi**. Ainsi, nous ne payons rien pour le cycle de l'eau, la stabilité du

climat, l'existence d'un océan propice à la vie, la photosynthèse ou pour prendre un exemple plus souvent cité, l'action des abeilles et autres pollinisateurs pourtant indispensables à la reproduction de très nombreuses plantes à la base de notre alimentation. Leur disparition, en revanche, aurait un «coût» économique, mais surtout humain et écosystémique très élevé dont nous ne prendrions conscience que trop tard.

## LE MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT (MEA) ET LES SERVICES ÉCOLOGIQUES

L'émergence de la notion de service écologique a fait suite à la publication du rapport du MEA en 2005. Cette initiative née en 2000 à la demande du Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan avait pour objectif d'évaluer les conséquences des changements écosystémiques sur le bien-être humain et de proposer les actions nécessaires au maintien des écosystèmes et à leur gestion durable par les êtres humains. Plus de 1300 experts du monde entier ont participé à ce projet dont les résultats ont été publiés en 2005. Le rapport final met en évidence **4 types de services écologiques** :

- > les services **d'approvisionnement** (nourriture, matériaux de construction, biomasse),
- > les services de **régulation** (pollinisation, dispersion des graines, régulation du climat, protection contre l'érosion, épuration de l'eau, résilience face aux aléas climatiques et sanitaires),
- > les **services culturels** (bénéfices spirituels, récréatifs, culturels, et pédagogiques),
- > les **services de support de la vie** (recyclage des éléments nutritifs, rétention et formation des sols, production d'oxygène atmosphérique, cycle de l'eau).

En l'état actuel, rien n'incite donc les agents économiques à prendre en compte la raréfaction des ressources naturelles, à comprendre – donc préserver – le rôle des services écologiques. Nous agissons collectivement comme une entreprise qui ne passerait dans ses comptes aucune provision ou aucune dotation aux amortissements. Les comptes qui en résultent sont donc nécessairement faux. Pire, ils nous laissent croire que tout va bien alors que nous sommes au contraire en train **d'épuiser** les **sources** mêmes de **notre activité économique**, constituées par les ressources que nous utilisons.

### **... implique de fonder les régulations sur des principes nouveaux**

Il est, aujourd'hui, essentiel de bien comprendre et d'affirmer que la préservation de ce potentiel naturel relève de la **défense de l'intérêt général** c'est-à-dire du **rôle des autorités publiques**. Ces dernières doivent pour cela fonder les régulations sur des principes nouveaux afin que le comportement des acteurs s'oriente vers **l'économie** et la **préservation de la nature** et non vers sa destruction.

## QU'EST-CE QUE LE POTENTIEL NATUREL ?

Les potentialités productives des écosystèmes pour fournir du bien-être aux générations actuelles et futures ne résultent pas seulement de l'abondance relative des ressources naturelles (fossiles et renouvelables) disponibles mais dépendent aussi des **conditions** dans lesquelles peuvent être assurées les **fonctions écologiques** essentielles à la survie des sociétés : photosynthèse, régulation climatique globale, sélection naturelle au sein de la biodiversité, stabilité structurale des sols, etc. C'est pourquoi, la notion de «**potentiel naturel**» est préférable à celle de «capital naturel» ou de «patrimoine naturel». Elle intègre, en effet, non seulement de la **quantité** de ressources naturelles disponible mais également de l'importance des **services écologiques**. Elle permet surtout de bien rendre compte du fait que tout cela n'est pas figé mais en **évolution constante**.

### **Basculer les régulations pour qu'au lieu de peser sur le travail elles pèsent sur les consommations de ressources**

Quand notre système économique s'est construit, les ressources étaient perçues comme illimitées et le travail humain comme un facteur limitant. L'essentiel des règles encadrant les activités humaines s'est donc focalisé sur l'**économie de main d'œuvre** sans tenir compte des ressources naturelles utilisées. Cette **logique** s'est aujourd'hui **inversée**. La **main d'œuvre** est **abondante** tandis que les **ressources naturelles se raréfient**. Il nous faut donc inverser la tendance. Nous proposons pour cela de basculer certaines régulations afin qu'au lieu de peser sur le travail elles reposent sur les «consommations de nature». La performance économique ne découlerait plus de la destruction mais de la **préservation du potentiel naturel**. L'emploi serait, de plus, **favorisé**.

### **Organiser le découplage entre les résultats des activités économiques et leur consommation de ressources**

Selon les règles du jeu économiques actuelles, les résultats d'une activité sont d'autant meilleurs que cette activité consomme ou détruit des ressources naturelles. Confrontés à la raréfaction des ressources renouvelables ou non de la planète, il faut, aujourd'hui, organiser le **découplage** entre les **résultats des activités économiques** et leur **consommation de ressources**. Deux exemples : les sociétés chargées de vendre de l'eau font d'autant plus de bénéfices que la quantité d'eau vendue est importante. Il s'agit de promouvoir des règles contractuelles afin que ces sociétés soient rémunérées pour la qualité du service rendu, y compris le moindre gaspillage. De même, plus les fournisseurs d'énergie vendent d'énergie plus ils gagnent d'argent. Il faut changer les règles de façon à ce qu'ils gagnent de l'argent quand leurs consommateurs deviennent de plus en plus économes. Concrètement, ce découplage peut se réaliser par le biais de la **fiscalité croissante sur les «prélèvements» de ressources naturelles** mais aussi par la mise en œuvre de **contrats de performance** ou **d'intéressement**. Il existe déjà des exemples de mise en œuvre de ces principes. Il s'agit maintenant d'en faire la règle générale.

### **Des exemples concrets de la mise en œuvre de ces nouveaux principes**

**L'exemple des subventions publiques vient très rapidement à l'esprit**. Dans ce cas il s'agirait d'orienter l'ensemble des **subventions publiques** vers les **activités économisant les ressources naturelles** et non l'inverse comme c'est le plus souvent le cas aujourd'hui. Ainsi, en est-il, par exemple, des subventions européennes aux activités agricoles qui prennent encore trop peu en compte l'impact social et environnemental des modes de production.

**La fiscalité et les prélèvements obligatoires constituent** également des outils puissants d'orientation des acteurs. Il s'agit de **faire croître les prélèvements basés sur la consommation de nature** et, en contrepartie, de **réduire les prélèvements sur le travail**. Les entreprises et les acteurs publics seraient ainsi incités à réduire l'usage des ressources naturelles plutôt qu'à réaliser des économies sur l'emploi comme c'est pour l'instant le cas. Il est impératif de passer d'une économie qui s'est développée grâce à la croissance de la productivité du travail vers une économie qui se développe grâce à la croissance de l'**efficacité énergétique**, et plus généralement celle de l'**efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles**. Une économie qui deviendrait **économe en ressources naturelles**.

### **Commencer par la fiscalité sur l'énergie**

Près de **80 % de l'énergie** aujourd'hui **consommée** par l'humanité est **d'origine fossile** (charbon, pétrole, gaz). Cela pose deux problèmes majeurs. D'une part, en brûlant les énergies fossiles nous émettons du CO<sub>2</sub>, l'un des principaux gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. D'autre part, les ressources fossiles sont présentes en **quantité limitée** sur la planète : depuis le début de la révolution industrielle nous puisons allègrement dans un **stock qui s'amenuise**. Or nos sociétés dites développées sont extrêmement **dépendantes de l'énergie** : c'est l'une des composantes de la totalité de nos activités (transport, production alimentaire, chaîne du froid, construction de logements et d'infrastructures, fabrications des biens de consommation courante, chauffage, fonctionnement des appareils, etc.). Plus grave encore, la ressource fossile la plus abondante est le **charbon**, la plus émissive en CO<sub>2</sub>. C'est celle dont la production se développe le plus dans le monde actuellement. Les autres énergies (renouvelables et nucléaire) représentent moins de 20% de la consommation mondiale. Elles ne suffiront pas à réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> tant que la croissance de notre consommation d'énergie se poursuivra sur le rythme actuel.

Pour ces deux raisons, il est aujourd'hui essentiel de **réduire** drastiquement nos **consommations d'énergie**. Certes, nombre de nos besoins sont irréductibles. Nous devons toujours nous chauffer, nous déplacer, nous éclairer. Il nous faut donc faire un saut qualitatif énorme, nous autonomiser par rapport aux énergies fossiles. Consommer mieux, mais surtout consommer moins. Notre système économique et social est structuré autour d'incitations perpétuelles au gaspillage. «Grâce» à une **énergie** abondante et **peu chère**, nous avons **remplacé le travail de l'homme par celui de la machine**, accentuant ainsi les difficultés sociales. Malgré plusieurs millions de chômeurs ou de travailleurs à temps partiel, nous taxons toujours autant le travail. De l'autre côté, la fiscalité sur l'énergie reste modeste. En France, il existe bien la TIPP<sup>16</sup> mais les exonérations sont très nombreuses. Plus de la moitié des acteurs qui devraient être soumis à la taxe sur le charbon sont ainsi exonérés.

Alors pourquoi ne pas renverser la vapeur ? Faire **payer davantage la consommation d'énergie et réduire les prélèvements obligatoires sur le travail** ? Cela permettra d'orienter le choix des acteurs vers l'économie d'énergie avant que ce soit l'inévitable rareté qui nous impose, violemment, ses prix. En baissant parallèlement les charges pesant sur le travail, l'activité économique ne sera pas bridée, et l'emploi sera favorisé.

La réduction de la consommation d'énergie aura, par ailleurs, pour conséquence la **réduction des «consommations de nature»** dans leur ensemble puisque l'énergie est le moteur de transformation de la nature par l'être humain. Sans une énergie abondante et peu chère il sera beaucoup plus difficile de détruire les sols, les forêts, de vider les océans, de produire des pesticides et des engrais de synthèse, ainsi que tous les objets jetables dont nous faisons une consommation immodérée.

---

<sup>16</sup> – Taxe intérieure sur les produits pétroliers.

## METTRE EN PLACE DÈS AUJOURD'HUI EN FRANCE PUIS EN EUROPE LA CONTRIBUTION CLIMAT-ENERGIE (CCE) COMPENSÉE PAR UNE ALLOCATION UNIVERSELLE CLIMAT (AUC)

La CCE est une taxe sur les consommations d'énergie des entreprises<sup>17</sup>, des administrations et des ménages, qui est fonction de la quantité de carbone émise par l'énergie. Elle a pour objectif de **réduire les consommations d'énergie** et les **émissions de gaz à effet de serre** afin de lutter contre le changement climatique et d'anticiper la raréfaction des énergies fossiles.

Elle est **progressive** et **programmée** : son taux futur est annoncé à l'avance, pour permettre à chacun de se préparer et de changer ses comportements, notamment en améliorant l'efficacité énergétique et en utilisant des énergies renouvelables. La CCE est une **mesure comportementale**, visant à encourager les investissements dans l'isolation des bâtiments, les modes de transports sobres en carbone et les énergies renouvelables.

**La CCE n'est pas un nouvel impôt** : elle se substituera à d'autres contributions. Les recettes issues de la contribution des ménages, collectées au moment où l'énergie est achetée (via le fournisseur d'énergie), leur seront intégralement reversées sous la forme d'une **allocation universelle climat** (AUC), c'est-à-dire d'un chèque de l'administration fiscale versé en fin d'année. Pour les ménages les plus économes en énergie, ce chèque sera supérieur à ce qu'ils payent pour la CCE, tandis que pour les ménages les plus consommateurs le bilan sera négatif. Pour les catégories de population qui ne pourraient supporter cette nouvelle contribution (précaires énergétiques, populations rurales) un **fonds de solidarité énergétique** devra être créé.

En ce qui concerne la contribution des entreprises, la mise en place de la CCE devra être compensée par la **réduction** d'autres impôts, en particulier les **prélèvements** portant sur le **travail**. On pourrait ainsi imaginer une baisse généralisée des cotisations sociales patronales.

**Les marchés de droit** constituent un autre outil potentiellement très efficace car ils permettent de restreindre l'accès à la ressource tout en introduisant de la flexibilité pour les acteurs économiques. Il s'agit tout d'abord de fixer, sur une base scientifique, une limite maximum à la ressource à préserver. Cette limite maximum est ensuite découpée en quotas, sorte de tickets de rationnement, alloués nominativement aux acteurs qui peuvent les échanger sur un marché.

L'**essentiel** dans ce type de marché réside dans les **règles de départ fixées par les pouvoirs publics**. La limite maximum doit, par exemple, être établie en fonction de critères scientifiques correspondant aux objectifs poursuivis, dans l'exemple ci-après, la reconstitution des populations de poissons. Par ailleurs, sans régulation, les quotas finiraient par se concentrer dans les mains des acteurs ayant les moyens financiers les plus importants. C'est ce qui s'est passé en Islande. Les QIT (quotas individuels transférables) ayant beaucoup de valeur, des financiers en ont acquis un maximum et ont ensuite demandé à leurs pêcheurs de travailler avec mesure afin que le nombre de quotas échangés reste faible. Le prix des quotas s'est envolé, conférant une valeur financière extraordinaire à l'outil de production de ceux qui en détenaient beaucoup. L'économie de la pêche est alors devenue une économie de

<sup>17</sup> – à l'exception de celles qui sont déjà soumises à un prix du carbone au niveau européen

rente, interdite aux «jeunes», et même aux petits artisans incapables d'acheter des quotas supplémentaires pour augmenter leur chiffre d'affaires.

### UN EXEMPLE : LES MARCHÉS DE DROIT DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

Ce secteur se caractérise aujourd'hui par «la course aux poissons» : pêcher le maximum pour vendre le maximum. Les pêcheurs n'ont aucun intérêt à limiter leurs prises alors même que les scientifiques multiplient les alertes quant au fait que nous sommes en train de vider les océans. Alors que le marché laissé libre n'est pas en mesure de percevoir et d'intégrer la rareté physique de la ressource, le marché de droits, régulé par la puissance publique, permet d'organiser la rareté économique.

Le principe de fonctionnement est le même que celui décrit précédemment. La limite maximale des prises de pêche est définie scientifiquement. Elle est ensuite divisée en quotas individuels (par pêcheur, par propriétaire de bateau, par coopérative de pêche...) échangeables sur un marché. Il y a tant de poissons à pêcher, cela fait tant de quotas ; si vous pêchez trop vous devrez racheter la différence, si vous pêchez moins, vous pourrez revendre votre excédent de quotas. Il est ici important de noter que les quotas constituent, en eux-mêmes, une réserve de valeur, un capital pour leurs propriétaires. Le système devrait donc les inciter à prendre soin de la ressource halieutique pour pouvoir revendre un jour (au moment de la retraite par exemple) leur quota au meilleur prix possible. Sans poissons, les quotas n'ont plus aucune valeur.

*Voici quelques exemples des effets que pourraient produire des régulations fondées sur de nouveaux principes. Nous souhaitons aujourd'hui ouvrir le débat sur les autres mesures de régulation à mettre en œuvre.*

Bien sûr, pour être réellement efficaces ces évolutions devraient être mondiales. En effet, si un Etat ou une région du monde réduit ses consommations de ressources naturelles ou ses émissions polluantes alors que les autres accroissent leurs prélèvements, l'effet global restera inchangé. Or c'est bien l'effet global qui nous intéresse. Par ailleurs, dans le monde ouvert d'aujourd'hui, un Etat ou une région mettant en place des régulations de ce type courrait le risque de faire fuir les entreprises et les capitaux vers des régions du monde aux pratiques plus laxistes.

Pour éviter cela, il faudra mettre en œuvre des ajustements aux frontières au nom des principes et objectifs fondant les régulations nouvelles. De là découle la nécessité de réguler le commerce mondial. Il ne s'agit pas de prôner le repli sur soi. Bien au contraire, les échanges avec le reste du monde seront nécessaires pour que les nouvelles règles mises en place se diffusent peu à peu.

## 2. RÉGULER LE COMMERCE MONDIAL : DU LIBRE-ÉCHANGE AU JUSTE ÉCHANGE

### **L'accroissement des échanges poursuivis pour eux-mêmes est source d'instabilité**

Si les échanges entre les peuples sont nécessaires ne serait-ce que du fait de l'inégale répartition des ressources, l'accroissement des échanges poursuivis pour eux-mêmes se transformera en **source d'instabilité**. En effet, la fabrication des biens échangés suppose de consommer des ressources naturelles. L'augmentation sans limites apparente des échanges s'accompagne donc d'une **pression croissante sur l'environnement** ce qui débouchera de plus en plus sur des **conflits** (et imposera incidemment aux échanges une diminution non «prévue»). Pourtant, la question de la **régulation du commerce mondial** n'est toujours pas à l'ordre du jour et le protectionnisme reste un sujet **tabou**. C'est oublier un peu vite que nombre de pays ont amorcé leur développement à l'abri de barrières douanières importantes à commencer par l'Europe et les Etats-Unis. C'est également nier les dégâts tant environnementaux que sociaux auxquels peut mener le «libre-échange» débridé.

À l'origine de cette toute puissance du commerce, se trouve un objectif légitime : en rapprochant les peuples, en créant des liens entre eux, le commerce permet d'**atteindre la paix**. C'est sur ce principe que sont nées l'Union européenne et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Malheureusement, nous risquons fort de **voir cette logique s'inverser**. Trop de commerce entame, désormais, les ressources naturelles de façon excessive et risque de provoquer des conflits en vue de s'approprier les dernières ressources existantes. Le «libre-échange» sans frein entre producteurs inégalement équipés est, de plus, porteur de **déséquilibres sociaux** générateurs d'**insécurité mondiale** et de **conflits potentiels**.

Ainsi, en est-il de la **question alimentaire**. Les paysans du Sud sont tenus, aujourd'hui, sur leur propre marché, de s'aligner sur les prix internationaux alors que **l'écart de productivité** entre leur production et celle des agriculteurs du Nord est souvent **de 1 à 200**. Au Sénégal, par exemple, le paysan de Casamance qui repique le riz à la main doit s'aligner sur le prix du riz produit en Camargue ou en Louisiane dans le cadre d'une agriculture moto-mécanisée et souvent subventionnée. Les revenus qu'il tire de la vente de son riz sont alors insuffisants pour lui permettre de renouveler ses outils et de vivre dignement avec sa famille de son travail. Pour de nombreux paysans du Sud, il n'y a alors pas d'autre issue que de migrer vers les bidonvilles, vers les dernières forêts ou vers les pays riches. Il n'est pas anodin que les **deux tiers des hommes** souffrant de la faim soient des **ruraux**, le dernier tiers étant constitué de paysans ayant migré vers les villes sans pour autant y trouver d'emplois.

Dans nos pays «riches», le libre-échange international peut, également, se révéler **déstabilisant**. Il accélère, en effet, la **délocalisation** des activités économiques dans les pays à bas coût de salaire et de matière grise. Cela se manifeste par des **destructions importantes d'emploi** ainsi que par des **pertes de compétences**. Nous consommons massivement des objets fabriqués à l'étranger : saurons-nous encore les produire si le besoin s'en fait sentir ? Si nous poussons cette tendance à l'extrême nous risquons fort de **perdre les savoir-faire essentiels** à une société. Ce phénomène est encore accentué au niveau mondial par le fait que les composants de nombreux produits sont généralement fabriqués dans différentes usines et différents pays. Existe-t-il sur la planète une usine sachant fabriquer un ordinateur de A à Z ? Par ailleurs, si de nouveaux emplois sont créés dans les pays de destination des entreprises qui délocalisent, cela ne signifie pas que les niveaux de salaire augmentent, que les conditions de travail s'améliorent ou que la protection sociale progresse.

## Subordonner les échanges à des principes supérieurs portant sur la préservation de l'environnement et le bien-être social

Le commerce constitue un **outil** et non un **objectif** en soi. C'est pourquoi, il faut revenir sur le dogme du «libre-échange», sur l'impératif de suppression des barrières tarifaires et non tarifaires. Il ne s'agit pas de fermer les frontières, de prôner un repli sur soi, mais de **cantonner les échanges là où ils sont nécessaires**, de les **subordonner** à des **principes** supérieurs, **écologiques** et **sociaux**. La sécurité alimentaire, la possibilité de garder dans l'ensemble des pays du monde les savoir-faire essentiels au bien-être des populations, le respect de conditions décentes de travail devrait, par exemple, guider les échanges commerciaux. A l'échelle régionale ou locale, de nombreuses expériences de relocalisation, telles les **AMAP**<sup>18</sup> voient aujourd'hui le jour. Elles réduisent nos pressions sur les ressources naturelles tout en favorisant la cohésion sociale par le développement de liens directs entre producteurs et consommateurs. Il s'agit maintenant de les mettre en valeur et de s'en inspirer pour **promouvoir d'autres formes d'échanges plus respectueuses des hommes** et de **l'environnement**.

### PERMETTRE AUX PAYS DU SUD DE PROTÉGER LEUR AGRICULTURE POUR ASSURER LEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les émeutes de la faim du premier semestre 2008 ont mis en évidence une réalité dangereuse : de nombreux pays dépendent beaucoup trop des importations pour nourrir leur population. L'accent doit désormais être mis sur la **sécurité alimentaire** et la **revalorisation des agricultures vivrières**. Il faut pour cela que les gouvernements des **pays du Sud** puissent **protéger leur agriculture** des exportations des pays agricoles. On peut imaginer la **mise en place de marchés communs** (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, ASEAN, Communauté andine des nations...). Les produits circuleraient librement à l'intérieur des frontières communes et des droits de douane seraient perçus à l'entrée du marché commun. C'est très exactement ce qu'a fait l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale ! Les **écarts de productivité** entre agriculteurs seraient alors de **1 à 4 ou 5** au lieu de **1 à 200** comme c'est le cas aujourd'hui. N'étant plus soumis à la concurrence de produits provenant de systèmes agricoles très productifs, les paysans du Sud seraient, alors, **correctement rémunérés** pour leur travail et auraient les **moyens d'épargner** et **d'investir**. Les rentrées fiscales consécutives à la mise en place de ces droits de douane pourraient être utilisées par les Etats pour créer des **chantiers intensifs en main d'œuvre** afin de **redistribuer les revenus** et de permettre aux populations non agricoles d'acheter plus chère leur alimentation.

*Quels principes doivent guider le commerce international ? Comment les mettre en œuvre au niveau national et international ? Faut-il réformer l'OMC (Organisation mondiale du commerce), la transformer en OMCE (Organisation mondiale du commerce et de l'environnement), créer une OME (Organisation mondiale de l'environnement) ? Autant de questions qui restent à approfondir.*

<sup>18</sup> – Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

### 3. REDONNER AUX AUTORITÉS PUBLIQUES LA CAPACITÉ DE FINANCER LES INVESTISSEMENTS DE LONG TERME

Les autorités publiques peuvent orienter le comportement des acteurs par le biais de leurs investissements, subventions et autres formes d'aides (crédit d'impôt, bonus-malus...). Seulement, en ont-elles encore les moyens ? Depuis trente ans, la réduction des déficits et de la dette publique est à l'ordre du jour. On nous répète que les Etats et les collectivités surendettés n'ont plus de marge de manœuvre. Au même moment, des milliers de milliards de dollars circulaient pour financer les opérations spéculatives. Des sommes astronomiques ont été débloquées pour sauver le système financier mondial. Comment cela est-il possible ?

#### **Les mécanismes de marchés sont inefficaces pour financer les investissements de long terme que nécessite le développement durable**

Depuis le début de la révolution néo-libérale à la fin des années soixante-dix, s'est imposée l'idée que le marché financier mondial organisait au mieux l'allocation des capitaux à l'activité économique. Concrètement, cela voudrait dire que l'épargne et la création monétaire sont allouées aux activités les plus « socialement utiles » par les mécanismes de marché c'est-à-dire, en gros, la bourse et les banques. Symétriquement, les Etats sont supposés mal allouer les capitaux qui leur seraient confiés, notamment via la création monétaire qui leur a donc été interdite.

Pour la majorité d'entre nous, l'expression « création monétaire » fait penser aux Etats<sup>19</sup> faisant fonctionner « la planche à billets ». Cette vision est aujourd'hui largement fautive puisque les Etats n'ont plus le droit de le faire. La création monétaire au cours des dernières décennies a été essentiellement le fait du système bancaire privé par le biais des prêts que les banques accordent aux particuliers ou aux entreprises. Elle s'est révélée d'autant plus importante que les outils réglementaires mis en place pour limiter le volume des prêts bancaires ont été contournés par des techniques telles que la titrisation. Le dogme du laisser faire les marchés a servi de justification au laxisme des autorités de contrôle.

La crise récente a mis en évidence l'inefficacité des mécanismes de marché laissés à eux-mêmes. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que sans l'intervention des Etats, le système financier mondial se serait effondré générant une crise économique et sociale bien plus violente que celle que nous traversons actuellement. Notons sur ce point, que la crise financière est bien plus issue des excès des dettes privées (dettes des ménages en particulier aux Etats-Unis, en Angleterre et en Espagne ; dettes des établissements financiers non bancaires envers les banques partout dans le monde) que de celles des Etats et plus généralement des collectivités publiques.

Sans revenir sur les récents événements, les mécanismes de marchés se révèlent inefficaces pour financer les investissements de long terme nécessités par les enjeux écologiques.

La raison en est simple : les acteurs privés réalisent des calculs de rentabilité et cherchent à maximiser les taux de rendement des investissements qu'ils réalisent. Or les investissements nécessaires dans une optique de développement durable n'ont pas un rendement aussi élevé sur le plan strictement financier que des investissements dans des secteurs de consommation,

---

19 – Certains pensent que ce sont les banques centrales qui inondent le monde de « liquidités ». Rien n'est plus faux : les banques centrales créent les billets et permettent quand elles « ouvrent les vannes » le bon fonctionnement du marché interbancaire. Elles n'interviennent pas directement sur la monnaie en circulation qui, pour l'essentiel, est créée par les banques « secondaires ».

comme l'électronique grand public par exemple. Et ce pour deux raisons : ce sont souvent des **investissements longs** à réaliser dont les **effets positifs** sont donc **lointains** (et écrasés par le calcul d'actualisation) et dont les «bénéfices» ne sont pas valorisés, car comme nous l'avons dit précédemment les ressources naturelles n'ont pas de prix en soi. Certains investissements ne sont donc jamais rentables car leurs **bénéfices sociaux et écologiques** ne sont **pas valorisés** par les outils économiques actuels. Ainsi, investir pour entretenir ou restaurer une zone humide présente de nombreux intérêts en matières écologique et sociale (lutte contre les inondations, qualité de l'eau, richesse de la biodiversité) mais peu d'intérêt économique directement identifiable.

Les investisseurs financiers n'ont aujourd'hui aucun intérêt à financer un réseau écologique, ont un intérêt limité à financer des infrastructures fluviales ou ferroviaires ; les constructeurs automobiles n'ont eu pendant longtemps aucun intérêt à produire des voitures basse énergie.

### PRENONS UN EXEMPLE : LE SECTEUR DU BÂTIMENT EN FRANCE

Le secteur du bâtiment représente une part importante de nos consommations d'énergie majoritairement pour le chauffage. Pour y remédier la solution est bien connue : construire les nouveaux bâtiments pour qu'ils nécessitent le moins possible de chauffage et réaliser massivement des travaux d'isolation dans les bâtiments existants. Si la solution est évidente pourquoi n'est-elle pas mise en œuvre ? Tout simplement parce que les **acteurs privés** n'y ont **pas d'intérêt immédiat**. Les économies réalisées par la baisse des factures de chauffage sont insuffisantes pour compenser rapidement l'investissement de départ. A cela s'ajoute le fait que les bénéficiaires des économies ne sont pas forcément ceux qui réalisent l'investissement.

Aujourd'hui, les marges de manœuvre de l'Etat sont trop limitées par rapport au rythme auquel nous devrions entreprendre les travaux. Il peut imposer des normes mais cela implique un contrôle dont il n'a pas forcément les moyens. Il peut accorder des subventions à la rénovation mais celles-ci sont limitées par ses capacités budgétaires et sont aujourd'hui insuffisantes<sup>20</sup> pour inciter les acteurs suffisamment rapidement. Par ailleurs, avant d'engager les travaux, encore faut-il que les professionnels du bâtiment aient les savoir-faire correspondants ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. C'est un cercle vicieux qui ne trouvera d'issue que par des **changements d'ampleur**. Le **basculement des régulations** (voir page 19) constitue une première voie : augmenter la fiscalité sur l'énergie rendrait les investissements de départ rentables plus rapidement tandis que la baisse des charges pesant sur le travail diminuerait d'autant le coût de ce même investissement. Parallèlement, **l'Etat doit pouvoir investir beaucoup plus massivement** dans la reconversion des professionnels et dans la rénovation.

### **Pour redonner aux autorités publiques les moyens d'investir, il faut rééquilibrer la finance publique et la finance privée**

Le problème réside dans la **part excessive** qu'a pris le **marché** dans l'**allocation des capitaux**. Il est donc nécessaire de **rééquilibrer** la **finance publique** et la **finance privée**. Dit autrement, il s'agit de **réduire la capacité de création monétaire d'origine privée** et de **rétablir celle d'origine publique**. Cette réforme est évidemment très lourde. Mais face au double enjeu d'un système

<sup>20</sup> – L'éco prêt à taux zéro sur les travaux de rénovation mis en place par le gouvernement en 2009 est un dispositif de démarrage intéressant sur le principe, mais il s'avérera vite insuffisant face à l'ampleur du chantier si on veut rénover thermiquement 400 000 à 1 000 000 de logements par an.

financier qui a failli exploser et entraîner le monde entier dans sa chute, et des multiples périls écologiques et sociaux que nous avons à affronter, avons-nous le choix ? Pouvons-nous nous contenter d'un replâtrage ? Cette réforme reposerait sur une double action :

**a/ Limiter la capacité des banques à financer des opérations sans intérêt social net, en réorganisant les métiers et en contrôlant de manière beaucoup plus rigoureuse leurs activités.** Une première piste consisterait à limiter drastiquement les possibilités de crédits bancaires alloués à des opérations financières à effet de levier quand elles ne sont pas utiles écologiquement<sup>21</sup> ou socialement. Ces opérations ne sont possibles que grâce à la facilité d'accès au crédit. Elles sont surtout réalisées par des investisseurs financiers spécialisés qui, appartenant souvent aux banques, ont un recours au crédit quasi illimité. Une des mesures les plus simples (en théorie si ce n'est en pratique) consisterait, donc, à interdire les prêts bancaires aux fonds spéculatifs et à séparer strictement les banques de dépôts et les banques d'investissement. Evidemment aucune mesure de «régulation» ne peut être prise sans mettre au pas toutes les zones de non-droit qui existent précisément pour contourner ces mesures de régulation. La «chasse aux paradis fiscaux» est donc bien nécessaire, de même qu'il est nécessaire de doter de moyens importants la régulation bancaire et de la généraliser à toute la sphère financière.

#### QU'EST-CE QU'UNE OPÉRATION FINANCIÈRE À EFFET DE LEVIER ?

Il s'agit d'une opération spéculative dont le rendement est démultiplié par le recours à l'endettement. Un exemple chiffré très schématisé permet de mieux comprendre ce mécanisme au cœur de la démesure financière actuelle :

**Sans effet de levier :** Je débourse 100 euros pour acheter 10 actions aujourd'hui. Je les revends un an plus tard et je touche 250 euros. J'ai parié à la hausse et j'ai gagné 1,5 fois ma mise de départ. Cette opération implique bien sûr que je dispose, au préalable, de 100 euros.

**Avec effet de levier :** Imaginons que je veuille acheter ces mêmes 10 actions mais que je ne dispose que de 20 euros. J'emprunte alors les 80 euros manquants à ma banque à un taux d'intérêt de 10%. Un an plus tard je les revends 250 euros. Je récupère les 20 euros de ma mise de départ, je rembourse les 80 euros à la banque et lui paye les intérêts (soit 8 euros). J'ai donc gagné un peu plus de 7 fois ma mise de départ alors même que je ne disposais pas de la totalité des capitaux nécessaires à l'investissement.

**b/ Parallèlement, il faudrait permettre aux autorités publiques d'accéder de nouveau à la création monétaire** en la limitant aux investissements de long terme (réseaux, énergie, réseaux écologiques, urbanisme, logement) que le marché ne peut financer du fait des durées en jeu ou d'une appréciation encore insuffisante des bénéfices écologiques et sociaux.

*Les modalités d'encadrement des activités bancaires, les mécanismes d'encadrement de la création monétaire publique, la question de l'échelle géographique pertinente (Etat ou région comme l'Union européenne) pour la création monétaire publique, ainsi que le contenu précis des investissements publics éligibles constituent autant de questions à porter au débat.*

21 – L'industrie du renouvelable connaît aux Etats-Unis un effondrement en 2008-2009 du fait qu'elle était financée par effet de levier et qu'elle ne trouve plus aujourd'hui de capitaux (car les banques ne prêtent plus)

---

# CONCLUSION

## imaginer demain, une nécessité

Nous souhaitons en conclusion insister sur le point suivant : *Le monde va changer, profondément que ce soit par ou en dépit de notre volonté.*

Soit nous choisissons d'anticiper ce changement en soutenant aujourd'hui les contraintes nécessaires pour préserver l'avenir, soit nous subissons de plein fouet les conséquences des transformations en cours de notre planète. En cela, la contrainte n'est pas l'ennemi de la liberté, elle en est au contraire la condition. Rappelons, par ailleurs, que la contrainte est souvent source de créativité, qu'elle fait naître des opportunités. Tel semble bien avoir été le cas dans le domaine esthétique ; que l'on songe au caractère codifié des genres symphonies, fugues, ou autres sonates. Dans un autre domaine, la récente législation européenne sur les produits chimiques<sup>22</sup> a été longtemps combattue par les industriels du secteur au motif que les contraintes introduites sur le marché européen nuiraient à la compétitivité des entreprises et provoqueraient des réductions d'emploi. Ces mêmes industriels reconnaissent aujourd'hui que ces contraintes ont finalement stimulé la recherche et conféré une longueur d'avance à l'industrie chimique européenne.

Si nous choisissons d'agir, le défi consistera à rendre désirable un monde fondé sur des contraintes et des régulations nouvelles, un monde où la vie quotidienne sera profondément différente de celle que nous connaissons. Pour l'instant les visions d'avenir sont soit catastrophistes, soit irréalistes quand elles font abstraction ou minorent les enjeux écologiques. Comment alors imaginer un futur crédible vers lequel nous souhaiterions tendre ?

Pour répondre aux défis présents, il nous faudra accepter de vivre autrement, de vivre avec moins de biens matériels, de redéfinir la notion de liberté aujourd'hui trop souvent assimilée à la satisfaction des désirs infinis de ceux qui en ont les moyens. Il nous faudra poser des limites à la satisfaction de ces désirs et introduire dans l'économie les règles qui entérinent ces limites. Cela ne signifie pas que nous vivrons moins bien. Un monde qui économise les ressources naturelles et accepte de les partager, c'est également un monde où nous devenons moins dépendants, moins frustrés par ce que nous ne pouvons obtenir, moins coupables d'avoir beaucoup quand d'autres n'ont rien. C'est un monde où l'angoisse de l'avenir n'est plus omniprésente. Un monde plus lent où nous réapprenons à prendre le temps, à nous projeter dans l'avenir, à définir les priorités, à trier dans les possibles. Voilà quelques pistes de ce que pourrait être le monde demain. Un monde qu'il reste encore à inventer. C'est pourquoi, parallèlement aux premières orientations du présent document, la Fondation Nicolas Hulot lance un appel pour imaginer demain.

---

22 – Il s'agit du règlement européen REACH entré en vigueur en juin 2007

---

# Le Comité de Veille Écologique

Le Comité de Veille Ecologique est un parlement d'idées regroupant des experts scientifiques ou techniques d'horizons différents. Il a pour objet de faire émerger des idées nouvelles par la confrontation des disciplines et de conseiller la Fondation Nicolas Hulot et son président. Ce texte est issu des réflexions des membres du Comité de Veille Ecologique.

**Robert Barbault - *Écologue***

Professeur des Universités, directeur du département Ecologie et Gestion de la biodiversité du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

**Dominique Bourg - *Philosophe***

Professeur à l'Institut des Politiques territoriales et de l'Environnement humain (IPTEH), Faculté des géosciences et de l'environnement, Université de Lausanne, Suisse.

**Christian Buchet - *Expert maritime***

Professeur à l'Institut catholique de Paris, CNRS.

**Patrick Criqui - *économiste***

Directeur du Laboratoire d'Economie de la Production et de l'Intégration internationale (LEPII) CNRS-UPMF, Grenoble - Membre du Conseil économique du développement durable.

**Philippe Cury - *Ecologue***

Directeur de recherche à l'IRD - Directeur de l'UMR EME 212 Centre de recherche halieutique méditerranéenne et tropicale (CRH de Sète).

**Philippe Desbrosses - *Agriculteur***

Docteur en sciences de l'environnement - Expert auprès de l'Union européenne.

**Christian Dubois - *Ingénieur***

Correspondant développement durable du CEA - Elu municipal chargé de l'environnement et de l'urbanisme.

**Marc Dufumier - *Agronome***

Professeur à l'Agroparistech en Agriculture comparée.

**Pierre Michel Forget - *Ecologue***

Maître de conférences du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) - Département Ecologie et Gestion de la biodiversité.

**Pierre-Henri Gouyon - *Agronome***

Généticien, écologue, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), département Systématique et Evolution.

**Alain Grimfeld - Pédiatre**

Professeur à l'Université Paris VI, chef de service de pédiatrie et pneumologie à l'hôpital d'Enfants Armand-Trousseau, Paris.

**Alain Grandjean - Économiste consultant**

Co-fondateur associé de l'entreprise Carbone 4 - Membre du Conseil économique du développement durable.

**Jean Jouzel - Climatologue**

Chercheur au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE/IPSL), membre du Bureau du GIEC.

**Alain Karsenty - Économiste, spécialiste des forêts.**

Chercheur au Cirad (Montpellier), économie politique des forêts tropicales.

**Lylvian Le Goff - Docteur en médecine**

Animateur de réseaux associatifs, consultant-formateur, pour le dossier Santé-environnement-alimentation ; conférencier ; membre du Comité de pilotage du Plan Régional Santé environnement de Bretagne.

**François Guéroul - Écologue**

Professeur au Laboratoire des Interactions, Ecotoxicologie, Biodiversité, Ecosystèmes. UMR CNRS Université de Metz.

**Thierry Libaert**

Professeur en Sciences de l'information et de la communication. Professeur à l'Université de Louvain (Belgique) et Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

**Jean-Marc Jancovici - Ingénieur**

Ingénieur conseil, énergie et climat. Co-fondateur associé de l'entreprise Carbone 4

**Yvon Le Maho - Écophysiologiste**

Directeur de recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences.

**Yves Martin - Ingénieur**

Passé par l'inspection du travail dans les houillères, la gestion de l'eau, la maîtrise de l'énergie, la forêt et les transports avant de créer la mission interministérielle à l'effet de serre.

**Philippe Marzolf**

Éco-conseiller et spécialiste en démocratie participative.

**Marie-Antoinette Mélières - Physicienne**

Maître de conférence honoraire - Université de Grenoble - Spécialisée dans le climat et l'environnement.

**François Moutou - Docteur vétérinaire**

Épidémiologiste, mammalogiste.

**Patrick Viveret - Philosophe**

Philosophe - Magistrat honoraire à la Cour des Comptes. Co-fondateur des rencontres Dialogues en Humanité.

**Jacques Weber - Économiste et anthropologue**

Chercheur au CIRAD – Chargé de conférences à l'EHESS et à Paris 6 - Membre du Conseil économique du développement durable.

**Avec la collaboration de Frédéric Denhez, auteur, journaliste, conférencier.**